L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR JÉROME BAYON.

MARDI (MATIN) 22 NOVEMBRE 1831.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 22 novembre.

Le courrier du nord nous a apporté hier les journaux de New-York du 7 et ceux des autres villes de la date correspondante ; ils annoncent plusieurs arrivages d'Europe, mais les nouvelles qu'ils fournissent ont été anticipées par l'arrivée du HOGARTH à Charleston, dont nous avons parlé précédemment.

Le chef de la révolte dont la Virginie a été dernièrement le théâtre, NAT TURNER, ayant été arrêté et conduit devant la cour d'assises du comte de Southampton a été condamné à mort, le 5 novembre. Son exécution a dû avoir lieu le 11.

Nous avons les journaux de la Havane jusqu'au 11 du courant—ils ne contiennent aucune nouvelle.

Par les derniers arrivages, nous avons reçu des journaux de Mexico jusqu'au 25 du mois dernier ; ils ne contiennent rien de bien important. Les mécaniciens et les manufacturiers que le gouvernement mexicain va mettre à la tête de la fabrique de drap qu'on a résolu d'établir à Querétaro, sont partis de Mexico le 24 octobre, pour aller visiter l'édifice dans lequel cette manufacture doit être montée. Dès que les travaux préparatoires seront achevés, les machines nouvelles seront mises en place. Une autre machine à filer et à tisser le coton doit être établie dans le couvent de St. Augustin à Celaya. A Acámbaro, à Morelia, à Guanajuato et à Tlalpujahua on se propose aussi de faire de pareils établissemens si les localités le permettent.

Il vient de paraître à Mexico un nouveau journal sous le titre *el Tribuno del Pueblo Mejicano*, destiné à représenter l'opinion nationale, ou du moins celle du parti de l'opposition. L'éditeur de cette feuille, pour avoir attaqué trop ouvertement les ministres a déjà été condamné à cinquante piastres d'amende et à payer les frais du procès, à défaut de quoi il subira un mois de prison.

Le congrès discute en ce moment un projet de loi qui a pour objet l'établissement à Mexico d'un tribunal de commerce spécial ; cette discussion se poursuit avec activité.

La ville d'Atoyac, située sur la côte sud du Mexique, a été le théâtre de désordres assez sérieux ; le 9 octobre une bande de voleurs est venue fondre sur la ville et s'en est emparée. Des assassinats ont été commis ; l'alcalde a été obligé de s'enfuir, *en chemise et sans chapeau ;* et le lieutenant-colonel Cesario Ramos, commandant des forces, qui se trouvait à sa campagne, à quelque distance d'Atoyac, s'est retiré sur Tecpan, d'où il se propose de marcher contre les bandits avec un corps de 500 hommes, qu'il a réuni sous ses ordres. Telle est, en substance, la version du *Registro Oficial ;* suivant ce journal il paraît que d'autres feuilles ont voulu présenter ce fait comme un événement politique, et qu'ils parlent des soit disant *voleurs* comme d'un corps de partisans. Aux dernières dates, il paraît qu'Atoyac était toujours au pouvoir des révoltés.

Suivant une lettre de notre correspondant, que nous avons reçue et dont nous renvoyons la publication à demain, il paraît qu'il règne toujours quelques mécontentemens qui se manifestent sourdement dans différentes parties de la république ; et que déjà tout annonce que la question présidentielle sera chaudement discutée, si même elle n'entraine à quelque bouleversement ou partiel ou général.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

Correspondance du *Morning-Chronicle*.

PARIS, 18 septembre.

Monsieur,—Paris est dans un état d'agitation qu'il est difficile de décrire et le mécontentement général semble être arrivé au dernier degré. Le système de Casimir Périer et des rentiers apparait à tout le monde dans toute sa nudité, sa couardise, son indifférence pour les sentimens comme pour les droits des peuples, et enfin la France se voit à la veille d'être frustrée des bienfaits que lui promettait la révolution. Je vous ai predit qu'elle serait amenée là par son ministère et que la chute de la Pologne entraînerait pour elle des conséquences à la fois graves et importantes. L'agitation qui trouble Paris est générale, et ne vous y trompez pas, ce n'est pas seulement une agitation telle qu'en peuvent produire le désappointement ou la surprise, mais c'est celle qui prend sa naissance dans le sentiment d'une indignation profonde et d'une amère douleur. Ce n'est pas l'agitation qui ne trouble que la surface de la société, ou la surface des préjugés et des inquiétudes de la foule, c'est une agitation qui remue jusqu'au fond de l'âme, c'est celle que ressentirait un homme s'il voyait son avenir détruit, ses espérances anéanties par la mort de tous ses parens et amis, par la perte de sa fortune et de sa réputation. Ne vous laissez pas persuader que ce n'est là que l'agitation du moment, qu'appaisera en une heure le nouveau préfet de police dont le *Moniteur* d'aujourd'hui contient la nomination; ne croyez pas que des arrestations, des visites domiciliaires, les deux régimens de carabiniers qui viennent d'arriver dans la capitale, la proclamation de M. Vivien, notre prefet d'hier, ou celle de M. Saulnier notre préfet d'aujourd'hui, puissent donner de la force au gouvernement et au ministère et que cette violente démonstration de l'opinion publique s'évapore dans l'air et soit oubliée en quelques jours ; ne le croyez pas, il n'en est rien. Cette agitation n'est pas celle d'un parti mais bien de tous les partis ; ce n'est pas celle seulement des napoléonistes, ou des républicains, ou des patriotes, ou du parti qui veut la guerre, ou des faubourgs, ou des écoles, ou de l'école Polytechnique; non, cette agitation s'est emparée de toutes les classes; toutes les opinions, tous les partis et tous les journaux la ressentent. Tout ce qui n'est pas employé ou rentier s'écrie ; " Nous ne pouvons pas aller plus long-tems de cette manière. " Si le *Courrier-Français*, le *National*, le *Constitutionnel*, le *Temps* le *Journal du Commerce* prient et conjurent les citoyens de rester paisibles, de ne point créer des troubles, d'attendre le résultat des débats qui doivent commencer demain à la chambre et de laisser aux représentans de la France le soin de renverser le système actuel sans ébranler jusqu'aux fondations de notre existence politique, c'est parce que ces journaux espèrent et croient que le résultat de cette discussion sera de faire la guerre pour rétablir la Pologne d'anéantir le système du *juste-milieu*, de renvoyer à sa mission de banque et à ses usines le ministre negociant, M. Casimir-Périer, et de convaincre Louis-Philippe que la France ne veut pas être humiliée et que les questions de la paix et de la guerre, de la Belgique, du Portugal, de l'Italie et de l'Espagne doivent enfin être placées sur un pied tout différent. Mais si cette attente était trompée, si contre toute probabilité et par un vote tel qu'elle n'en a pas encore donné, la chambre approuvait le système du président du conseil, et si M. Périer refusait absolument d'abandonner les rênes du gouvernement et persistait opiniâtrement à vouloir le conduire dans des ornières et même le précipiter dans quelque abyme, alors préparez-vous à une autre conduite, à d'autres moyens, et même s'il était nécessaire, à une autre révolution; elle serait immédiate. " C'est le vœu de tous les hommes sages, modérés, qui désirent la paix mais avec la liberté et l'ordre, mais avec l'intégrité de l'honneur et de l'indépendance nationale, que la chambre des députés puisse adopter demain ou mardi des résolutions telles qu'elles entraînent un changement immédiat de ministère et de système; s'il n'en est pas ainsi, l'agitation ira toujours en s'accroissant ; les troubles prendront une extension rapide et la violence et les combats décideront du reste. Rappelez-vous ce que je vous ai dit ; la France ne souffrira pas qu'on lui escamote le principe ou les conséquences nécessaires de la révolution de juillet.

Les troubles que la fatale nouvelle à fait éclater hier à Paris, qui ont duré toute la journée et qui ce matin encore ont repris avec plus de violence, ces troubles ne sont pas l'ouvrage de carlistes déguisés en ouvriers, ni de prêtres en fracs bleus et portant de fausses moustaches, ni de ceux des républicains qui sont les plus exaspérés; mais bien des riches et des ignorans, des jeunes gens et des vieillards, des hommes et des femmes, et des enfans de tout âge : en un mot toutes les classes, tous les rangs, les sexes, les âges et les opinions s'y trouvent réunis et confondus dans le même sentiment. Que les journaux ministériels disent qu'il y avait quelques centaines d'individus dans un endroit et encore quelques centaines dans un autre, ils ne peuvent tromper que ceux qui n'ont pas vu Paris et qui n'ont pas été témoins des scènes que leur récit voudrait rendre insignifiantes. Ce n'étaient pas seulement quelques centaines de personnes, c'étaient des milliers de citoyens qui inondaient les rues et se déclaraient publiquement les ennemis du système de la paix à tout prix ; depuis la barrière du Trône jusqu'à celle d'Enfer, depuis la barrière Montmartre jusqu'à celle du Roule, Paris ne présentait qu'une scène d'agitation et de tumulte. Sur la place de l'Odéon, des orateurs haranguaient la foule et criaient : Vive la Pologne! Au Palais-Royal, d'autres portaient et affichaient des placards, et criaient : A bas les ministres! Sur la place Vendôme, on força MM. Périer et Sébastiani de descendre de voiture et de se refugier dans l'hôtel du ministre de la justice. En face du café de Paris et sur le boulevard Montmartre le peuple renversa des Omnibus pour élever des barricades afin de se mettre à l'abri des charges de la cavalerie. Aux théâtres Italien, des Nouveautés, des Variétés, la foule, se précipitant dans la salle, fit cesser la représentation et força les acteurs à se retirer ; tous les théâtres furent bientôt fermés. A celui des Nouveautés le célèbre Fontan cria aux acteurs : Retirez-vous, retirez-vous et ne cherchez pas à nous amuser lorsque nos frères de Pologne vont être massacrés.

Dans presque tous les quartiers, les boutiques des armuriers furent assiégées et forcées par le peuple qui voulait à tout prix se procurer des armes pour se défendre contre les gardes municipaux et les manœuvres de la cavalerie. Les tambours appelaient aux armes de tous les côtés, mais les gardes nationaux restèrent sourds à leur appel et sur un bataillon de garde nationale fort de 2,400 hommes, il ne s'en présenta que 103. Les 2,300 autres qui refusèrent ainsi de quelle nature était leur opinion et combien il y a de danger à traiter avec dédain l'honneur et les sentimens de toute une nation? Dans d'autres quartiers, les troupes de ligne ne voulurent pas obéir à l'ordre qu'on leur donnait de charger à la bayonnette sur le peuple ; les soldats se contentèrent d'inviter les citoyons à se retirer. Les passages étaient encombrés par la multitude ; les entrées en étaient barricadées et jusqu'à minuit, retentirent des paroles de la Marseillaise. Ce fut en vain qu'au Palais-Royal la police voulut se faire jour à travers les masses pour faire évacuer le jardin et les environs, partout on n'entendait que les cris de : A bas les ministres! Vive la Pologne ! vive la liberté !

O. P. Q.

LES JEUNES FRANCES.

Comme ce ridicule reviendra sous notre plume, qu'il paraîtra souvent dans les colonnes de notre journal, il est bon d'en donner la physionomie en général, les mœurs sauvages et privées, le type caractéristique.

Le jeune France est né du jour où la peinture a fait alliance avec la littérature romantique. Le poète a dit au peintre : " Vous paignez, mais vous ne savez pas parler ; prenez mon jargon, écrasez ! voilà ma plume. " Le peintre a répondu au poète : " Vous écrivez, mais vous ne savez pas peindre ; prenez ma barbe, et choisissez encore : barbe de moines, barbe de capucins, barbe de boucs, barbe du moyen âge, barbe de mammifères, barbe de quadramanes. " Et dès ce jour les peintres ont su écrire, les hommes de lettres ont eu la barbe. Voilà pourquoi il y a un journal qui s'appelle *l'Artiste*, rédigé par des peintres ; voilà pourquoi M. Balzac est *jeune France*.

Le jeune France est donc tout à la fois poète et peintre, ou il tient par quelques parties à ces deux conditions ; c'est-à dire qu'il pleure aux vers romantiques, et se convulsionne à la couleur primitive, qu'il s'évanouit au vers brisé, et tombe raide mort devant le vermillon pur.

Le jeune France est assez bien reçu dans les salons. Ordinairement il a un habit noir, boutonné de l'épigastre aux carotides maxillaires ; collet flasque, cravate flasque, figure flasque ; le tout, pâle, sale et opale. Il a le pantalon brisé sur la botte, et la botte ordinairement crevée ou couverte de poussière. Il vient de loin, de la verte colline ou du chemin poudreux. Avec cela le *jeune France* doit avoir l'air courbé par l'orage; il est voûté comme une ogive de l'Orient venue; son cou et son dos forment une vive arrête. Appuyé sur le manteau d'une cheminée; il ressemble à une Salamandre, à une cariatide, à un magot; c'est le feu, c'est la pierre, c'est un Chinois.

Le *jeune France* est gai, mais d'une gaîte putride. Dans la journée il a vu les Catacombes, le Père Lachaise et la chambre des pairs; il devise sur Montfaucon et le cabinet d'anatomie; aux jeunes dames il montre un os, et leur dit : "Vous en avez autant sous vos gazes et et vos mousselines. Ainsi vous marchez toujours en compagnie d'un squelette, vous avez la mort sous vos jupes: voyons la mort !"

Les dames ne montrent pas leur mort ; mais elles prient ces mortels de leur chanter quelques délicieuses rondes du Sabbat, quelques nocturnes avec lithographies affreuses sous tous les rapports.

Le jeune France aime donc la musique, et boit du punch, et se grise : c'est le genre. Oh! combien de réalité dans cette vie est profonde, et sombre, et salée : comme la mer ! Bois, jeune homme, bois toujours, bois ! jusqu'à la lie, jusqu'aux citrons, jusqu'à la muscade. On porte le *jeune France* chez lui.

Et si dans la nuit il s'éveille, il écrit aux rayons de la lune, il peint à la lueur des étoiles; et il peint comme ça lui vient, lui! comme le chaos ; chaos sublime ! croûte phénoménale ! type primitif ! égyptien, pyramidal, mastodonte ; c'est grand, c'est laque, c'est ocre, c'est bistre, c'est une grande route de couleurs natives, minérales, désordonnées. Et si Dieu l'a fait écrivain ; il commence toutes ces phrases par *c'est*, par le pronom démonstratif et le verbe substantif *être* ; ce qui constitue le grand écrivain. Toute rhétorique commençant et finissant là. *Le jeune France* abhorre personnellement le verbe. Il écrit sans verbe. La révolution de juillet a tué le verbe. Quelques ont demandé, avec l'abolition de la pairie, la suppression du substantif. Vu qu'on peut commencer toutes phrases par *il*, et qu'une chambre des députés suffit.

Le jeune France est patriote, quelquefois républicain. Mais c'est par étrangeté. Car il ne s'habille pas comme le peuple ; il ne mange pas, il ne parle pas comme le peuple. Il rougirait au contraire d'être dans ce cas. Mais il défend le peuple, parce que le peuple est spontané, brut, dramatique, carré, fortement coloré, barbu.

Le *jeune France* n'aime pas le journaliste, parce que le journaliste ne produit pas : lui qui produit tant !

Deux sous pour voir un géant patagon, un nain du Spitsberg ; quatre sous pour examiner l'Albinos, le serpent Boa ; dix pour considérer les Kabiles et leur interprète ; rien pour voir les *jeunes Frances*. On peut les trouver le matin à Tortoni, le jour dans la rue, le soir aux premières représentations romantiques. On peut en approcher sans crainte ; le *jeune France* ne mord pas. Examinez, messieurs, mesdames!

(*Figaro*.)

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

☞ *Pour les noms des consignataires des batimens arrivés, et ceux des passagers, voyez la page anglaise.*

EXPÉDIÉS.

Navire Edward-Quesnel, Pierce, Havre, Wm. Nott & co.
Goel. Anna-Maria, Garcia, Tampico, Lizardi frères.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Florida, Morrison, d'en bas, avec les bricks Billow et Volta.
Bateau de remorque Grampus, avec les navires Margaret et Trinité, goël. Petit et Wild-Cat.
Navire Margaret, d'Anvers, sur lest.
Navire Trinité, de Bordeaux.
Brick Volta, Sylvestre, des iles Turques.
Brick Billow, Hondlette, de Bath.
Goel. Petit, Cannon, de Matamoros.
Goel. Wild-Cat, Auld, de la Havane.
Bateau a vapeur Orleans, Davis, de Louisville.
Bateau a vapeur Planter, Colla, du Bayou Sarah.

AU BASSIN.

Goel. Virginia, Fourcade, Mobile, avec du coton
Sloop Brother & Sister, Foncunda, Springfield.
Goel. Splendid, Day, Mobile, avec du coton.
Sloop Cotton Plant, Pearlington.
Goel. Lady Madison, Madisonville.

A VENDRE par Mme. Vve. Dupas, graines fraîches de toute espèce, reçues de France, comme suit :

Chou en pain de sucre; chou cabus, superfin, hâtif; chou cœur de bœuf, chou quintal ou d'Alsace; chou gros, pomme rouge; chou-rave d'Allemagne; chou-fleurs de Hollande; chou pommé ou cabus; chou d'York; chou blanc de Bonneuil, chou pommé de Hollande, chou gros de Milan; hâtif; chou pommé frisé, pain de sucre; chou fleurs d'Angleterre; carotte jaune, courte, hâtive; carotte jaune, longue; cresson de fontaine; cresson à feuille dorée; betterave jaune; betterave rouge; épinard à grande feuille; salsifie; pourpier doré; navet rond, hatif; brocoli blanc d'Angleterre; céleri plein, gros; celeri rave, à grosse racine ; chicorée blanche; chicorée fine d'Italie; scarolle blonde; rave corail; rave rose saumonée; radis blanc; radis jaune d'automne, nouvelle espèce; doucette d'Italie; laitue de Varsailles; laitue blonde dorée; laitue sanguine; laitue paresseuse, blonde; laitue à bord rouge; laitue royale; laitue impériale; laitue brune, de Hollande; chicon alphange; chicon d'été; chicon gris, d'hiver; aubergine violette; panais rond ; oseille de Belle-ville; roquette; persil; navet d'Alsace; navet rouge; brocoli violet de Malte; pemprenelle; oignon blanc, hâtif; des pieds d'orangers nains, de différente espèce; pieds de camelia de différente espèce; graines de fleurs de différente espèce; renoncules en beau mélange; anémones, do. do.

22 nov—3

TRAITES sur France, à vendre par
22 nov J. MAGER.

LES soussignes ont constamment en main, un assortiment général de VITRES de la manufacture de Baltimore ; aussi, du RUM du pays. A. QUERTIER & BOUTIN,
22 nov rue Royale, No. 153.

REÇU par la goëlette Pocahontas, de la Havane, et à vendre par les soussignés,
30 caisses SUCRE blanc de 1ère. qualité.
A. QUERTIER & BOUTIN,
22 nov rue Royale, No. 153.

A VENDRE par les soussignes, 2 caisses de Crêpe écarlate, véritable teinture de Canton, de première qualité, propre au marché mexicain et apporté exprès. Cette marchandise a droit au *debenture*.
A. QUERTIER & BOUTIN,
22 nov rue Royale, No. 153.

TRAITES sur Boston, à peu de vue, à vendre par
19 nov STETSON & AVERY.

COUPEROSE—100 bls. qualité superieure, en débarquement, à vendre par
22 nov. STETSON & AVERY.

AVIS.—Les soussignés viennent de recevoir par les navires *Olympia*, *Crescent*, et *Gem*, du Hâvre, les articles suivants, savoir: 4 pianos en bois de courbari à 6½ octaves, *sommiers en fer prolongés*, et double tables d'harmonie, d'une qualité supérieure, de la fabrique de J. Pléyel & Co. de Paris, si avantageusement connus en cette ville: 3 do. en bois d'acajou, à 6 octaves, *sommiers en fer et double tables d'harmonie*, de la même fabrique ; 2 harpes, à double mouvement, également de la même fabrique; 2 harpolyres, 4 pupitres très élégants, en cuivre.

Un très grand assortiment de musique nouvelle pour tous les instruments, consistant en airs variés, rondos, fantaisies, mélanges sur des motifs d'opéras, études, méthodes, &c. &c.; cahiers de papier de musique reliés, de 1 à 3 mains, albums, contenant un choix de romances pour piano et guitare, &c. &c. Les articles ci-dessus mentionnés seront vendus à des prix très modérés, par E. JOHNS & CO.
22 nov Rue de Chartres, No. 113.

LANCIERS D'ORLÉANS,

LA compagnie montera à cheval dimanche prochain, 27 du courant, à 6½ heures précises du matin, et se réunira sur la place St. Antoine, lieu ordinaire du rassemblement.—Equipement complet, tenue d'hiver.

Par ordre du capitaine,
X. LE COURT DE BILLOT,
22 nov Maréchal-des-logis-chef.

AVIS.—Tous ceux qui pourraient avoir des reclamations à faire contre la succession d'Aimée Jaquet, décédée veuve A. Poupart, sont priés de les présenter, et les personnes qui lui doivent son invitées à faire leurs paiemens dans le plus court délai. Etne. JAQUET,
21 nov—5 rue St. Pierre, No. 53.

AVIS.

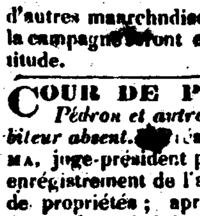

Mme. COCHRANE à l'honneur d'informer les dames de la Nelle.-Orléans et le public en général, qu'elle vient de recevoir de France, un grand assortiment de Modes, ainsi que d'autres marchandises de goût. Les ordres de la campagne seront exécutés avec soin et promptitude. 18 nov.

COUR DE PAROISSE.—*Arnous & Pédron et autres, contre Jules Clément, débiteur absent.*—Présent l'honorable FÉLIX GRIMA, juge-président par *interim*.—Sur lecture et enrégistrement de l'annonce légale d'une vente de propriétés ; après avoir pris connaissance du procès verbal de H. J. Domingon, encanteur patenté, constatant la dite vente conformément aux ordres de la cour ; sur enrégistrement du Tableau de distribution du produit des biens de l'insolvable ; sur motion de C. Watts, esq., avocat du syndic :—il est ordonné que la vente de la dite propriété et le dit Tableau de distribution soient confirmés à moins que dans les dix jours qui suivront la publication légale de cet ordre, il ne soit élevés des réclamations valables. Je certifie ce cue dessus,
14 nov F. BUISSON, gref.-adj.

THEATRE DE LA RUE DU CAMP.

Le public est respectueusement informé que cet établissement sera ouvert pour la saison, Mercredi soir, 25 Novembre 1831.

La troupe dont se compose le personnel, n'est surpassée par celle d'aucun théâtre des Etats-Unis, le directeur ose s'en flatter; il se propose de représenter toutes les comédies et les tragédies anciennes du siècle ainsi qu'un grand nombre de pièces nouvelles qui ont obtenu du succès et qui n'ont pas encore été représentées ici.

Durant la saison, de courts engagemens seront remplis par plusieurs acteurs des plus distingués. Parmi ces derniers, et au premier rang, on peut placer

MR. H. J. FINN, Esq.,

de Boston, que le directeur saisit cette occasion de présenter au public de la Nelle.-Orléans.

Le Théatre a été décoré à neuf, et on y a fait quelques améliorations qui ajouteront à l'agrément et à l'aisance des spectateurs.

Le Bureau sera ouvert, mercredi matin, à 10 heures. Quatre loges particulières seront louées par soirées ou pour la saison. Il sera vendu vingt billets pour la saison ; s'adresser à M. Rowe, au bureau du Théâtre.

Des officiers de police sont engagés pour maintenir l'ordre.

PREMIER ESSAI

EN AMERIQUE

De la direction des Aërostats

Et Sixième Ascension

De M. ADOLPHE THEODORE,

Avec un Ballon contenant 14,742 pieds cubes de Gaz—qui s'effectuera le DIMANCHE 27 du courant, à 4 heures précises de l'après-midi, si le temps le permet.

L'ASCENSION aura lieu dans la grande cour du collége, rue de Condé. Les portes seront ouvertes à 2 heures précises. A 3 heures une musique militaire annoncera le commencement de la fête, et precédera l'ascension d'un petit ballon courrier, supportant une corbeille ; parvenue à une moyenne hauteur, le fond de cette corbeille s'ouvrira, laissant tomber des fleurs, en hommage au beau sexe de la Louisiane.

A 3 heures et demie, un 2d. ballon, couronné des 24 étoiles de l'Union suspendant un navire de guerre gréé de tous ses apparaux maritimes, voiles et pavillons déployés dédié au commerce de l'Etat de la Louisiane, s'élèvera majestueusement dans les airs, où il y aura explosion d'une pièce d'artifice, dont la détonation sera entendue des spectateurs, qui en distingueront le feu et la fumée. A 3 heures trois-quarts, un *Grand Poisson volant* precédera l'ascension de l'aëronaute, pour indiquer la direction du vent dans les régions élevées ; de ce poisson se détachera un joli parachute de soie, qui soutiendra deux TOURTERELLES, dédié à Madame ROMAN, épouse du Gouverneur de cet Etat.

La nacelle sera exposée à la vue du public, dans l'intérieur du cirque. C'est par son mécanisme simple et ingénieux, que l'aëronaute espère avoir atteint le but de diriger les ballons. Immédiatement après, le voyageur aérien fera les préparatifs de son voyage céleste, en plaçant dans sa nacelle les divers instrumens de météorologie et d'astronomie, ainsi que le lest, les ancres, porte-voix, longue-vue, boussole, et autres accessoires.

C'est après avoir parcouru l'enceinte, promenant le ballon avec deux cordons, aux sons d'une marche guerrière, faisant agir les doubles ailes et le timon dans diverses directions, que le voyageur prendra congé de la société, saluant respectueusement du victorieux drapeau américain, donnant du port-voix l'ordre du départ, et s'élevant aussitôt avec vélocité.... L'on n'entendra bientôt plus ses adieux, ni les vœux qu'il adressera au ciel pour la prospérité et la gloire de la grande nation américaine.

Prix et vente des Billets.

Souscription pour une place, assis sur des gradins.........?	$ 1 50.
Entrée au parterre............	,, 1
Pour les personnes de couleur assises sur des gradins......................	,, 1 50.
Parterre des personnes de couleur.......	,, 1
Les enfans au-dessous de dix ans.......	,, 50.

☞ Pour éviter la confusion, il ne sera pas délivré de contre marques.—Il importe au public de se munir par avance des billets d'entrée, qui se vendront aux lieux suivants ; savoir:

Chez l'Aéronaute, Hôtel de la Marine.—Aux Cafés de la Bourse, Richardson, Merle & Girodeau, Victorin, Chapus du Théâtre d'Orléans, Garcia, encoignure des rues de Condé et Ste.-Agne, et au restaurant de M. Guillaume.—Aux librairies de MM. Bomare, G. Brulé, E. Johns & Co., B. Levy et Miss Caroll—et pour les personnes de couleur au café du théâtre Saint-Philippe : la veille et le jour de l'Ascension un bureau pour la vente des billets sera établi près la porte d'entrée.

16 nov—6,3ts ADOLPHE THEODORE.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE sieur David, a l'honneur de prévenir le public et ses anciennes pratiques, qu'il vient de transporter son domicile, ci-devant rue Condé, dans la rue Ste. Anne, No. 18, entre Condé et Royale Outre le repassage de tous les instrumens qui concernent sa profession, il ose se flater qu il peut confectionner tous les instrumens de chirurgie d'après la méthode des célèbres chirurgiens de Paris, Dupuytrin, Richerand. Tout ce qui sortira de son atelier sera garanti.
21 nov.—3

TABAC.—180 surons Tabac, récemment reçus et à vendre par
21 nov J. W. ZACHARIE & Co.

FARINE.—1200 barils de FARINE fraîche, superfine, marques de choix, à vendre par HARRIS, WRIGHT & Co.
19 nov—3 rue Tchoupitoulas, No. 78.

REÇU par le navire Crescent, du Hâvre, et à vendre par Mme. Vve. DUPAS, au coin des rues de Chartres et Toulouse, les articles suivants :

Tranches d'Aloses, à l'huile ; Sardines à l'huile; dito crues et au beurre ; Tranches de Saumons ; Truffes pures ; Huîtres marinées.

Becasses aux truffes ; Cervelas truffés ; Perdrix dito ; Alouettes dito; Têtes de Veaux dito; Lièvres dito ; Dindes, Poulets et Poulardes do. Cailles et Cervelas do.; Petits Pois.

Pâtés de foies d'oie, de Strasbourg, truffés ; Pâtés de foies de canards, de Toulouse, truffés; Pâtés de lièvres, de cailles et de bécasses, truffés.

Saucissons de Lyon ; Langues fourrées ; Fromage de Gruyère, Tête-de-Mort, et de Gex. Fruits conservés en bouteilles, tels que Fraises, Framboises, Groseilles, Pêches, Prunes Reine-Claude ; dito Mirabelle ; Cerises, Passe-Musquée; Abricots; Poires; Gelée de groseilles, de coings et de pommes ; Marmelade d'abricots, Marmelade de Reine-Claude; dito de pêches et de cerises; Abricots au sirop ; Cerises au sirop; Reine-Claude dito; Pêches dito.

Fruits cristalisés assortis.

Chocolat de santé, 1ère. qualité; dito à la canelle ; Moutardes de Maille, assorties, telles qu'aux truffes, au citron, aux morilles, &c. &c.

Vin de Champagne 1ère. qualité ; Liqueur superfine de la Chine; Crême de thé superfine ; Crême de fleur d'orangers au vin de Champagne; Nectar du Pérou, extra-superfin; Eau de Noyaux, extra-superfine; Crême de Moka, superfine; Crême de rose, dito; Crême de créole; Curaçoa double; Marashino di Zara; Huile Kirsh-Wasser; Parfait-Amour superfin; Crême d'orange ; dito de cédrat; Eau-de-vie de Dantzik ; Elixir de la Chartreuse; Eau-forte stomachique: Kirsh-Wasser suisse, &c. &c. 19 nov—8

EN debarquement du navire Gem, 100 paniers CHAMPAGNE, de la marque A. JOLY, à vendre par
19 nov THEOD. NICOLET & Co.

POUR LOUISVILLE
et tous les ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, LOUISIANA, capitaine C. T. MAYNARD, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée sera expedié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
22 nov TOURNÉ & BECKWITH.

POUR LES NATCHITOCHES,
Et les ports intermédiaires.

Le beau bateau-à-vapeur neuf fin marcheur, CREOLE, capitaine R. Jones, partira à 4 heures cet après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à TOURNÉ & BECKWITH,
21 nov Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR LOUISVILLE,
Et tous les ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, et tirant peu d'eau, LA FOURCHE, capit. J. Morehead, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour frêt du reste, ou passage, s'adresser à bord, ou à TOURNÉ & BECKWITH,
19 nov Nlle. Levée No. 15.

POUR LE BAYOU-SARAH, BATON-ROUGE, PLAQUEMINES,
Et les autres ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur VERMILLION, capt. Delahoussaye, partira d'ici tous les mardis, a 10 heures du matin, et continuera ce trajet durant la saison, en partant du Bayou Sarah les vendredis matins à dix heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
GRAY, DURRIVE CO.
12 nov Nouvelle Levée, No. 38.

A FRETER OU A LOUER.

Le brick neuf ROLLA, capitaine Dunton, pouvant porter environ 300 bls. de sucre. S'adresser à
22 nov. Wm. G. HEWES.

POUR BOSTON (Ligne de Paquebots.)

Le beau trois-mâts HELEN-MAR, capitaine Holmes, est maintenant prêt à recevoir une cargaison, et sera expédié immédiatement. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
21 nov STETSON & AVERY.

POUR NEW-YORK.
(*Paquebot de la Louisiane à New York*).

Le joli paquebot LOUISVILLE, Capt. Peter Price, partira mercredi prochain 24 du courant, pour fret ou passage s'adresser à bord, vis-à-vis de la Place Publique ou à [21 nov] FOSTER & HUTTON.

A FRETER OU A VENDRE.

La belle goëlette, fine voilière, AMERICAN FLOWER, du port de 61 tonneaux, et pouvant admettre 400 barils de farine, pour frêt desquels s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à
21 nov J. W. ZACHARIE & Co.

ON demande pour le Hâvre, un bon navire pour porter de 800 à 1000 balles de coton. S'adresser à
17 nov THEOD. NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire de 1ere. classe TECULSEH, cap. Glidden, devant partir sous peu de jours peut accommoder 8 passagers. S'adresser à bord ou à
H. PERRET & CHARBONNET.
16 nov. Rue Toulouse.

POUR LE HAVRE.

Le navire A. 1. doublé et chevillé en cuivre, le ST. GEORGE, capitaine Taubman, commencera à charger demain, et partira sans délai, ayant à peu près tout son frêt engagé. Pour le reste, ou pour passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la place publique, ou à [14 nov] FOSTER & HUTTON.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire 1er. classe ROMULUS, capitaine Harding, partira sous peu pour le susdit port et prendra quelques passagers, s'adresser à bord, ou à
14 nov F. PERRET.

POUR BALTIMORE.

Le brick paquebot BOURNE, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Benthal, sera expédié sous peu,—pour fret ou passage, s'adresser à
J. W. ZACHARIE & Co.,
9 nov. Rue Bienville.

LOTERIE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES

NATCHITOCHES.

21EME. CLASSE DE 1831.

Le tirage aura lieu le Samedi 26 Novembre.

GROS LOT

10,000 Piastres!!!!

1	LOT DE	$	3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1		"	800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,180
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS

BILLETS ENTIERS.........	$ 4
DEMI BILLET...........	2
QUARTS DE BILLET......	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES ;—demis et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,
Directeur.

Le tirage de la 22e. classe, de la *Loterie des Natchitoches*, aura lieu samedi, 10 décembre 1831. 21 nov.

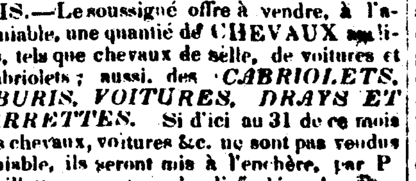

AVIS.—Le soussigné offre à vendre, à l'amiable, une quantié de CHEVAUX acclimatés, tels que chevaux de selle, de voitures et de cabriolets ; aussi, des *CABRIOLETS, TILBURIS, VOITURES, DRAYS ET CHARRETTES*. Si d'ici au 31 de ce mois lesdits chevaux, voitures &c. ne sont pas vendus à l'amiable, ils seront mis à l'enchère, par P A. Guillotte, encanteur, lundi 5 décembre prochain, à 10 heures du matin, à l'écurie rue Toulouse, No. 180.
19 nov—14 C. NAGEL.

AVIS.—Le comptoir du soussigné est dans les nouvelles batisses de M. Bank, rue de la Commune, No. 74.
18 nov JOHN L. RICHARDS.

DEMANDE.—Un Jeune Homme récemment arrivé de la Martinique, désirerait trouver une place en qualité de Sucrier ou d'Econome sur une habitation; il se chargerait au besoin des deux parties. Il peut produire les meilleures attestations quant à sa réputation et à ses capacités. S'adresser pour plus amples renseignemens à
29 sept LINCOLN & GREEN.

VR. ROUMAGE offre à vendre, à très bon compte, 1000 Damajeannes, grandes et d'un verre très-fort. 17 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. McCOY.

MARDI, 29 du cour., à midi, à la Bourse, il sera vendu

UNE MAISON ET UN TERRAIN,

situés rue Susette, entre les rues Constance et des Magasins. Le terrain mesure 30 pieds de face, sur 120 de profondeur, mesure française. La maison est neuve et divisée en deux chambres et deux cabinets, galerie &c. Il y a aussi une cuisine avec chambres à domestiques, qui n'est pas finie.

Conditions, 6 et 12 mois de crédit moyennant un billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 22 nov.

PAR H. J. DOMINGON.

MARDI prochain, 22 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu positivement, LES MARCHANDISES suivantes, débarquant du navire Crescent, venant du Havre ; 2 balles des Indes pour robes ; 3 malles Mouchoirs, imitation Madras ; 2 caisses Indiennes très fines et couleurs vives; 2 malles Mouchoirs coton, goût nouveau; 3 balles Mousselines assorties pour rideaux; 1 malle des Indes à côte, nouveau genre; 2 do. Cravates à l'Indépendance; 2 balles Drap fin pour habit; 2 malles Indienne coloriée et d'un nouveau goût; 2 malles Chemises pour hommes; 1 do. Mouchoirs côtepallis; un assortiment de Chals de Crêpe de diverses couleurs, &c. &c.

Les conditions seront avantageuses et seront annoncées au moment de la vente. 19 nov.

PAR ISAAC L. McCOY.

IL sera vendu, mardi, 22 du courant, à midi, à la bourse, l'esclave Nancy, âgée d'environ 35 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. On ne garantit que le titre. 19 nov

---

PAR ISAAC L. MCOY.

MARDI, 22 du courant, à midi, à la Bourse, il sera vendu

La goëlette MAY-FLOWER, ses agrés et apparaux, telle qu'elle se trouve maintenant; elle est du port de 92 tonx.; il ne lui manque rien, ses voiles sont neuves, elle a subi dernièrement des réparations et elle est dans le meilleur état ; elle peut prendre immediatement une cargaison et même mettre en mer, sans qu'il soit nécessaire de faire aucune dépense pour sa voilure, son grément et sa coque. 19 nov.

PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI 22 novembre courant, à midi, il sera vendu à la bourse—27 TERRAINS situes sur le côté gauche du chemin du bayou, bornés par en haut par la terre haute contigue à la *Terre des Lépreux*, et par en bas par la propriété ci-devant appartenant à Grignard. Les dits terrains sont de différentes dimensions, et il y a des maisons sur quequels uns d'entr'eux, ainsi qu'il appert plus au long du plan dressé par Mr. L. Bringier, arpenteur-général, daté du 14 du courant, maintenant exposé à la bourse.

Conditions : Un cinquième comptant et le reste à 1, 2 et 3 ans, en billet endossé à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par devant H. Pédesclaux, notaire public, aux frais des acquéreurs. 17 nov.

PAR H. J. DOMINGON.

MERCREDI, 21 décembre 1831, il sera vendu, a la Bourse de Hewlett, à l'heure de midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, en date du 16 de ce mois, les propriétés suivantes, provenant de la succession de feue Mme. Anette Constance Bruneau, décédée veuve de Mr. Jean François Michon.

ESCLAVES.

Anne, négresse américaine, âgée d'environ quarante ans, parlant anglais et français, un peu blanchisseuse, cuisinière et domestique de maison, avec son enfant nommee Adelaïde, négrite créole, âgée d'environ huit ans.

Marcelite, mulâtresse créole, âgée d'environ vingt et-un ans, un peu cuisinière et gardienne d'enfants.

PROPRIÉTÉS FONCIERES.

UN TERRAIN situé en cette ville, rue Toulouse, côté Est, entre les rues des Remparts et Bourgogne, ayant trente-cinq pieds de face, sur cent-vingt pieds de profondeur, borné à droite, par M. Dansac, à gauche, par M. Cristoph Hagel; dans le fond par M. J. Bourdain, avec une maison en briques et à étage, et des dépendances en briques. Cette propriété sera vendue indépendamment des conditions ci-après, sujette à une rente annuelle et perpétuelle, payable par quartier de cinq pour cent, sur le capital de sept cents piastres par an.

UN AUTRE TERRAIN aussi situé en cette ville, rue Toulouse, côté Ouest, entre les rues Bourbon et Dauphine, ayant trente-deux pieds un pouce et demi de face à la dite rue Toulouse, sur cent-cinquante pieds de profondeur, borné à droite, par Mme. Vve. Grima, à gauche, par M. Borduzat, et dans le fond par Mr. Lucas, avec une maison briquetée entre poteaux, four à boulangerie et autres dependances.

UN AUTRE TERRAIN situé en cette ville, rue Ste.-Anne, entre les rues Royale et Condé, ayant environ soixante pieds de face à la rue Ste.-Anne, sur environ quatre-vingt pieds de profondeur, borné à droite par M. A. Charbon, et a gauche, par M. F. Tio, avec une maison en bois, four de boulangerie en briques et autres dépendances.

UN AUTRE TERRAIN situé au faubourg Ste. Marie, rue de la Levée, dite des Tchoupitoulas, entre les rues Poydras et Girod, ayant soixante pieds de face à la dite rue Tchoupitoulas, sur cent soixante pieds de profondeur, borné d'un côté, par la propriété de M. L. B. Macarty, de l'autre, par celle de Mme. Fremont, sur lequel terrain, il existe une maison en briques et à étage, et une autre maison aussi à étage, briquetée entre poteaux, et d'autres bâtisses en bois dans la cour.

Conditions—Les esclaves à six et douze mois de crédit, et les propriéiés foncières, un sixième comptant, et le reste à un, deux et trois ans de crédit, sur billets par coupons tirés et endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale, sur les esclaves et les propriétés foncières, jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par devant Félix de Armas, not. public, aux frais de l'acquéreur. 18 nov.

PAR ISAAC L. M'COY.

JEUDI, 24 du courant, à midi, il sera vendu au café de la Bourse,

UNE MAISON ET UN TERRAIN.

rue Bourbon, No. 73, entre les rues Conti et Bienville. Le terrain mesure 43 pieds 8 pouces et ½ face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces et ½ de profondeur. Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une bonne maison en briques, bien logeable, divisée en quatre chambres, deux petits cabinets avec une belle galerie sur le derrière, un édifice dans le fond, divisé en une cuisine et trois chambres à domestiques. La cour est bien pavée: on peut visiter cette maison et ce terrain jusqu'au jour de la vente. On en donnera possession au 1r. décembre prochain.

Conditions;—6, 12, 18 et 24 mois de crédit, moyennant un billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 12 nov.

PAR T. MOSSY.

MERCREDI 23 de Novembre prochain, il sera vendu au café de la bourse Hewlett, à midi, par ordre de l'honorable Cour des Preuves de cette ville, pour compte de la succession de feu Mr. Claude Alexis Nicolas, Louis, négre âgé de 25 ans, Louise, negresse de 28 ans, ayant du mal à la jambe, Marie Victoire dite Zombi, fille de Louise, âgée de 11 ans.

Conditions de la vente :—6 mois de terme, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs par devant T. Féraud, notaire. 20 oct.

A VENDRE à bon marché, pour clôre une consignation, une VOITURE et ses harnais, garnis en argent. 17 nov